

Message de la DGS adressé aux responsables de services et de composantes pour diffusion aux personnels

Bonsoir,

Je reviens vers vous suite à la réunion de la cellule de suivi de l'USMB du 03 mars 2020, à 18h, pour vous informer des décisions prises :

AFFICHAGE (responsable : conseiller de prévention) :

Des affiches seront apposées à compter de ce mercredi 04 mars, avec l'aide des SEP, sur tous les sites, pour rappeler les mesures d'hygiène permettant de se protéger et de protéger les autres.

Des messages rappelant ces mesures seront diffusés sur les panneaux lumineux d'information.

MESURES D'HYGIENE (responsable : composantes et services) :

L'université ne met pas à disposition des personnels et des usagers des thermomètres, car il s'agit là d'une mesure d'ordre personnel. Un renvoi vers les services de médecine des personnels et des étudiants est possible en cas de questions.

L'université n'engage pas de désinfection systématique des poignées de portes et digicodes au regard du peu d'efficacité de ces actions et recommande l'usage de gants ou mouchoirs ainsi qu'un lavage fréquent des mains avec du savon.

Les essuie-mains tissus et les éponges doivent être supprimés dans les locaux de convivialité. L'usage partagé de vaisselles est fortement déconseillé.

DISPOSITIONS RELATIVES AU TRAVAIL (responsable : composantes et services) :

Les responsables doivent réfléchir à mettre en œuvre des mesures permettant de travailler dans des conditions ne favorisant pas la contagion (respecter une distance d'un mètre minimum entre travailleurs ou vis-à-vis des visiteurs dans les locaux d'accueil). Les médecins et le conseiller de prévention peuvent apporter un conseil.

L'établissement fonctionne aujourd'hui normalement mais il convient de se projeter dans un contexte où le télétravail pourrait être recommandé (identifier dès maintenant la quotité pouvant être télétravaillée pour chaque poste).

Si un agent sollicite l'autorisation de télétravailler, il convient de saisir la DRH de la demande via l'adresse drh@univ-smb.fr.

MANIFESTATIONS (responsable : composantes et services) :

Les activités de formation et de recherche sont normalement maintenues.

Les activités et événements qui ne sont pas indispensables au bon fonctionnement de l'établissement sont à annuler. Si certaines de ces annulations sont en lien avec des projets

tutorés réalisés par des étudiants, la nécessaire adaptation des modalités d'évaluation est laissée à l'appréciation des équipes pédagogiques.

Merci à chaque composante et service concerné de transmettre, sous 48h, à service.prevention@univ-smb.fr, la liste des manifestations maintenues et la listes des manifestations annulées.

SEJOURS A L'ETRANGER (responsable : composantes et services) :

Pas d'obligation de rapatrier, y compris pour les séjours dans les zones d'exposition.

CLUSTERS (responsable : composantes et services) :

Seules les personnes résidant dans les clusters sont soumises au confinement. Pour tous les autres cas et dans le doute, il convient d'orienter vers le médecin des personnels (pour un agent) ou des étudiants (pour un usager) qui apportera une réponse à l'intéressé en plaçant le responsable de la structure de rattachement en copie.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE (responsable : composantes et DEVE) :

Les évaluations prévues doivent être maintenues avec si besoin une adaptation de leur forme et de leur portée, selon les perturbations constatées.

Les absences pour confinement sont justifiées. Il convient de les considérer comme telles et d'organiser les sessions d'évaluations de substitution pour les étudiants concernés.

Dans le même temps, il faut commencer à envisager une mise en œuvre des activités pédagogiques dans un mode dégradé pouvant se caractériser par un nombre plus important d'étudiants et de personnels (enseignants, administratifs) absents et la nécessité de réduire les activités en présentiel (coordination : DEVE/VPF).

PLAN DE CONTINUITE (responsable : conseiller de prévention) :

Actualiser le plan existant – réunion des composantes et services supports pressentie **jeudi 05 mars, de 8h30 à 10h30 en deux points (Annecy et Bourget) en visioconférence (confirmation attendue dans la journée)**.

RAPPEL : A cette heure, aucun cas de Covid-19 n'est déclaré à l'USMB. Pour autant, toutes et tous devons rester vigilants.

D'avance merci à toutes et tous pour votre mobilisation,

Bien cordialement,